

République Française – Liberté • Egalité • Fraternité

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 28 mars 2024

Date de convocation et d'affichage : 22 mars 2024

### DL-20240328-004

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-huit mars, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à l'Allegro – salle Sidney BECHET – place de la République à Miribel, sous la présidence de Jean-Pierre GAITET, Maire.

	Présent	Absent		Présent	Absent
Jean-Pierre GAITET, Maire	X		Pascal GIMENEZ	X	
Guy MONNIN, 1 <sup>er</sup> Adjoint	X		Vanessa GERONUTTI		X
Josiane BOUVIER, 2 <sup>e</sup> Adjoint	X		Margaux CHAROUSSET	X	
Jean-Marc BODET, 3 <sup>e</sup> Adjoint	X		Alain ROUX	X	
Anne-Christine DUBOST, 4 <sup>e</sup> Adjoint	X		Patrick GUINET		X
Lydie DI RIENZO - NADVORNY, 5 <sup>e</sup> Adjoint	X		Marie Chantal JOLIVET	X	
Tanguy NAZARET, 6 <sup>e</sup> Adjoint	X		Nathalie DESCOURS	X	
Annie CHATELARD, 7 <sup>e</sup> Adjoint	X		Isabelle LOUIS COMME		X
Jean-Michel LADOUCE, 8 <sup>e</sup> Adjoint	X		Emilie NGUYEN		X
Georges THOMAS	X		Guyène MATILE-CHANAY		X
Corinne SAVIN	X		Nicolas VANEL	X	
Jean COMTET	X		Antoine MATRAS	X	
Hervé GINET	X		Isabelle DEBARD	X	
Laurent TRONCHE	X		Didier MONTRADE	X	
Annie GRIMAUD	X				

Élus absents	Donne pouvoir à
Vanessa GERONUTTI	Guy MONNIN
Patrick GUINET	Alain ROUX
Emilie NGUYEN	Josiane BOUVIER
Guyène MATILE-CHANAY	Nicolas VANEL
Isabelle LOUIS COMME	

Secrétaire de Séance	Taux de présence	En exercice	Présents	Votants
Pascal GIMENEZ	82,8 %	29	24	28



## FINANCES

### Budget communal - Bilan des acquisitions et cessions immobilières 2023

Jean-Marc BODET, adjoint en charge des Finances et de la Prospective, rappelle à l'Assemblée la nécessité de délibérer annuellement sur les acquisitions et les cessions immobilières réalisées par la Commune durant l'année conformément aux articles L.2241-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il donne lecture du tableau des acquisitions et cessions immobilières 2023 tel que présenté ci-dessous :

ACQUISITIONS		
N° MANDAT	OBJET	MONTANT TTC
1442	Acquisition parcelle COLOM/KOSTANIAN AH 1044 "La Pavotière" (318 m <sup>2</sup> ) au 2179 Grande rue	75 207,00 € hors frais
2404	Acquisition parcelle DYNACITE C 2921 "rue du Trève" parking (399 m <sup>2</sup> )	30 032,58 € hors frais
2741	Acquisition parcelle ESCOBESSA AD 1145 "Les Prés Célestins" Impasse des Grillons (125 m <sup>2</sup> ) au 735 Gde Rue	29 990,00 € hors frais
2884	Acquisition parcelle boisée ROUX-COMBE AM 17 "Grobenet" (3 441 m <sup>2</sup> )	3 500,00 € hors frais
	TOTAL	138 729,58 €

CESSIONS		
N° TITRE	OBJET	MONTANT TTC
215	Vente parcelle AE 1440 "Le Haut de Miribel" (105 m <sup>2</sup> ) 17 rue des Gravelles à GANDREY/DUE	33 285,00 €
482	Vente parcelle AD 423 "La Boquette" (1257 m <sup>2</sup> ) à Consorts PEHLIVAN	730,00 €
485	Vente parcelle AI 718 " 1475 Quai du Rhône" Ch. sous le Mollard (329 m <sup>2</sup> ) à DKSH	9 000,00 €
1066	Vente parcelles AD 853, AD 856, AD 857, AD 988 (517 m <sup>2</sup> ) rue Henri Grobon, à la CONGREGATION DES SCEURS DE SAINT-JOSEPH DE LYON	87 156,00 €
	TOTAL	130 171,00 €

Le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

APPROUVE le bilan des acquisitions et des cessions immobilières intervenues sur le budget communal 2023, qui sera annexé au compte administratif de la Commune.

Voix pour	28
Voix contre	0
Abstentions	0

**ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.**

Fait à Miribel, le 28 mars 2024

Je certifie que le présent acte a été publié ou notifié selon les règlements en vigueur.

Le secrétaire de séance,  
Pascal GIMENEZ

Le Maire,

Jean-Pierre GAITET

